



# Conseil départemental Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission permanente

N° CP-2016-7-3-2

Séance du vendredi 1 juillet 2016

### **ACTUALISATION DU REGLEMENT DEPARTEMENTAL DES TRANSPORTS SCOLAIRES**

**Présidence de :** M. Eric STRAUMANN

**PRESENTS :**

MM. ADRIAN, COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, FUCHS, M. GRAPPE, Mme GROFF, M. HAGENBACH, Mme HELDERLE, M. HEMEDINGER, JANDER, Mmes JENN, KLINKERT, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, MM. SCHELLENBERGER, SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE, Mme VALLAT, M. VOGT.

**EXCUSES AVEC PROCURATION :**

M. BECHT donne procuration à Mme FUCHS.  
M. BIHL donne procuration à Mme HELDERLE.  
M. HABIG donne procuration à M. STRAUMANN.  
M. MULLER donne procuration à M. GRAPPE.  
M. WITH donne procuration à Mme ORLANDI.

La Commission permanente du Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n°CG-2015-6-12-8 du 26 juin 2015, relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2016-2-3-2 du 18 mars 2016 portant règlement départemental des transports scolaires,
- VU le rapport du Président du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- adopte la version modificative du règlement départemental des transports scolaires jointe en annexe ;
- approuve son entrée en vigueur pour l'année scolaire 2016/2017 et sans délai pour tous les actes préparatoires à cette rentrée.

LE PRESIDENT



---

Eric STRAUMANN

Adopté à l'unanimité